



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE LA LOIRE

Réunion de bureau du 18 décembre 2017 Relevé de décisions

1/ Retour AG Ligue

- Le président du CDTL est désormais membre de droit de la Ligue du Lyonnais.
- La Ligue a annoncé la construction d'un stand de tir à Andrézieux-Bouthéon d'ici 2 ans. La gestion de cet équipement sera municipale.

2/ Comptabilité

- Toutes les factures des championnats 10m ont été payées par les clubs.
- Les factures du CDF Clubs vont être adressées prochainement.
- Les aides aux tireurs ont été réglées.
- La subvention 2017 de 2755 euros du Département a été versée sur le compte.

3/ Arbitrage

- Trois nouveaux arbitres ont été diplômés dans la Loire : Richard DURANTON, Thierry NOYEL et Aurélie PATOUILLARD.
- Eva CURIE, Valentin CHIRON et Jean-Pierre CHERENE sont convoqués pour l'examen régional d'arbitrage WSPS Para-tir (tir handisport) en janvier au CNTS à Châteauroux.

4/ Formation

- Le CTPS pourra accueillir la formation Incidents de tir - date à réserver.
- La Cible Roannaise a donné son accord pour accueillir une formation cibles électroniques au printemps.

5/ Grouchy

- Plusieurs contacts ont eu lieu avec la Ville de Saint Etienne : Direction des sports, Direction des bâtiments, et Services immobiliers.
- La convention de mise à disposition et d'utilisation du stand de tir est en discussion.
- Les travaux et l'entretien seront effectués en suivant les procédures officielles par les services de la Ville ou par leurs entreprises prestataires. La butte de terre sera rechargée cet hiver.

6/ Site Internet

- Les rubriques « Formation » et « News » ont été ouvertes